

LE RÉSEAU RHÔNE-AIN-SAÔNE

Union territoriale des MJC-MPT

74, Boulevard du 11 Novembre 69100 Villeurbanne

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CONSTITUTIVE DU 7 SEPTEMBRE 2016

Le sept septembre deux mille seize à dix huit heures trente, les fondateurs de l'association "LE RÉSEAU RHÔNE-AIN-SAÔNE – Union territoriale des MJC-MPT" se sont réunis en assemblée générale constitutive à la MJC de Ménival – 29, avenue de Ménival 69005 LYON.

Sont présents :

1. Stéphane VILAIN, ès qualité d'administrateur de la MJC de MENIVAL, 29 avenue de Ménival, 69005 LYON
2. Christian ROBERT, ès qualité de président de la MPT des RANCY, 249 rue Vendôme, 69003 LYON
3. Jacky CAPRA, ès qualité d'administrateur de la MJC de VILLEURBANNE, 46, Cours Damidot, 69100 VILLEURBANNE
4. Anissa SAADAENI, ès qualité de vice-présidente de la MJC du VIEUX LYON, 5 Place St Jean, 69005 LYON,
5. Danielle PALOMINO, ès qualité d'administratrice de la MJC de VILLEURBANNE, 46, Cours Damidot, 69100 VILLEURBANNE
6. Sylvie GHAMBARIAN, ès qualité d'administratrice de la MJC de VILLEURBANNE, 46, Cours Damidot, 69100 VILLEURBANNE
7. Martine POULET, ès qualité d'administratrice de la MJC de VILLEURBANNE, 46, Cours Damidot, 69100 VILLEURBANNE,
8. Marie CHAMBZA, ès qualité d'administratrice de la MJC de ST JUST, 6 Rue des Fossés de Trion, 69005 LYON
9. Annabelle CAURA, ès qualité de secrétaire de la MJC St RAMBERT, 4, rue Sylvain Simondan, 69009 LYON,
10. Claude CHAIZE, ès qualité de Présidente de la MJC de PIERRE BÉNITE, 135, rue Ampère, 69310 PIERRE BÉNITE,
11. Patrice VIAL, ès qualité de Vice Président de la MJC de PIERRE BÉNITE, 135, rue Ampère, 69310 PIERRE BÉNITE,
12. Patrick MAGNIER, ès qualité de Président de la MJC de MONTCHAT, 53 Rue Charles Richard, 69003 LYON
13. Valérie SKRABO, ès qualité de Vice Présidente de la MJC de MONTCHAT, 53 Rue Charles Richard, 69003 LYON
14. Roger MAOUA, ès qualité de Vice Président de la MJC d'OULLINS, 10 rue Orsel 69600 OULLINS,

15. Josefa SANCHEZ, ès qualité d'administratrice de la MJC JEAN MACE, rue Camille Roy 69007 LYON,
16. Renaud MAITRE, ès qualité de vice président de la MJC de l'ARBRESLE 4 Rue du Dr Michel, 69210 L'Arbresle
17. Anne MAGNON, ès qualité de vice président de la MPT des RANCY, 249 rue Vendôme 69003 LYON
18. Odile GRANCHAMP, ès qualité de présidente de la MJC ST JUST, 6 rue des Fossés de Trion 69005 LYON
19. Odile VERDI, ès qualité de vice présidente de la MJC ST JUST, 6 rue des Fossés de Trion 69005 LYON
20. Hervé CUZON, ès qualité de Président de la MJC de NEUVILLE, Place du 8 mai 69250 NEUVILLE S/SAÔNE,
21. Stéphane LUBINEAU, ès qualité de Président de la MJC d'AMBÉRIEU EN BUGEY, Place Jules Ferry, 01500 Ambérieu-en-Bugey
22. Christiane GUDET, ès qualité de trésorière adjointe de la MJC d'AMBÉRIEU EN BUGEY, Place Jules Ferry, 01500 Ambérieu-en-Bugey
23. Gilles ARGOURD, ès qualité de président de la MJC MONPLAISIR, 25 Avenue des Frères Lumière, 69008 Lyon
24. Marie FRANZ, ès qualité d'administratrice de la MJC ST PRIEST, 23 Rue du 8 Mai 1945, 69800 Saint-Priest
25. Martine MAUGUE, ès qualité de présidente de la MJC ST PRIEST, 23 Rue du 8 Mai 1945, 69800 Saint-Priest
26. Jean Paul VILAIN, ès qualité d'administrateur de la MJC de MONPLAISIR, 25 Avenue des Frères Lumière, 69008 Lyon
27. Éline LECLERE, ès qualité de Présidente de la MJC LAENNEC MERMOZ, 52 avenue Paul Santy 69008 LYON
28. Ymen GHAZALI, ès qualité d'administratrice de la MJC MONPLAISIR, 25 Avenue des Frères Lumière, 69008 Lyon
29. Brigitte RISCHMANN, ès qualité de présidente de la MJC de la DUCHÈRE, 237, rue des Érables 69009 LYON,
30. Agnès FAUDON, ès qualité de vice présidente de la MJC de la DUCHÈRE, 237, rue des Érables 69009 LYON,
31. Philomène MOSCANELLO, ès qualité de vice présidente de la MJC ESPACE 6, 100, rue Boileau 69006 LYON,
32. Valérie DOR, ès qualité de Présidente de la MJC PRESQU'ILE CONFLUENCE, 28 Quai Rambaud 69002 LYON,
33. Evelyne DAVID-LIVET, ès qualité de secrétaire adjointe de la MJC LE TRAIT D'UNION, Route du Stade 01600 REYRIEUX,
34. Christine GIFFARD, ès qualité de présidente de la MJC LE TRAIT D'UNION, Route du Stade 01600 REYRIEUX,
35. Pascal JAMMET, ès qualité de président de la MJC de MENIVAL, 29 avenue de Ménival 69005 LYON,
36. Jean Michel REMAU, ès qualité de secrétaire de la MJC de MENIVAL, 29 avenue de Ménival 69005 LYON,
37. Yves JARSAILLON, ès qualité de président de la MJC de TASSIN-LA-DEMI-LUNE, 13, avenue de Lauterbourg, 69160 Tassin-la-Demi-Lune,

38. Patrick PRESSON, ès qualité de Président des MJC de SÉRÉZIN du RHÔNE (5 rue de Temay 69360) et ST SYMPHORIEN d'OZON (Rue Blanchet 69360)
39. Corinne PELAYO, ès qualité de Présidente de la MJC de VILLEURBANNE, 46, Cours Damidot 69100 VILLEURBANNE,
40. Geneviève BRICHET, ès qualité de présidente de la MJC ESPACE 6, 100, rue Boileau 69006 LYON,
41. Emilie VIAL, ès qualité de trésorière de la MJC de PIERRE BÉNITE, 135, rue Ampère 69310 PIERRE BÉNITE,
42. Marie France DEHARO, ès qualité de trésorière de la MJC LAENNEC MERMOZ, 52 avenue Paul Santy 69008 LYON,
43. Isabelle BADOIL, ès qualité d'administratrice de la MJC de VAUGNERAY, Place du 8 mai 69670 VAUGNERAY,
44. Rémy CORDONATTO, ès qualité de secrétaire de la MJC de VAUGNERAY, Place du 8 mai 69670 VAUGNERAY,
45. Yannick THIZY, ès qualité d'administrateur de la MJC de VAUGNERAY, Place du 8 mai 69670 VAUGNERAY.
46. Guy LIBERCIER, directeur de la MJC LAENNEC MERMOZ,
47. Eric PELLATON, directeur de la MPT des RANCY,
48. Sébastien GONZALEZ, directeur de la MJC ST RAMBERT,
49. Lionel CAURA, directeur de la MJC de ST LAURENT de MURE,
50. Véronique VIAL, directrice de la MJC de ST JUST
51. Frédéric TOURET, directeur de la MJC de STE FOY LES LYON.

Les Maisons suivantes sont excusées :

- MJC 3CM de MONTLUEL,
- MJC THURINS
- MJC BOURG en BRESSE
- MJC VAULX EN VELIN
- MJC ST PIERRE.

L'assemblée générale désigne Yves JARSAILLON en qualité de président de séance et Valérie DOR en qualité de secrétaire de séance.

En préambule, il est rappelé les raisons qui ont conduit à la présente assemblée générale constitutive, ainsi que l'existence du groupe des onze personnes ayant travaillé à la formalisation des actes et projets conduisant à la présente constitution ; il est souligné que lors du vote de ce jour, sera adopté le principe d'une seule voix par maison, les directeurs présents ne disposant pas du droit de vote. Ce préambule est accepté par l'ensemble des présents.

Le président de séance met à la disposition des présents le projet de statuts de l'association.

Puis il rappelle que l'assemblée générale constitutive est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- présentation du projet de constitution de l'association,
- présentation du projet de statuts et adoption des statuts,
- désignation des premiers membres du conseil d'administration,
- élaboration du programme d'action,
- budget prévisionnel,
- fixation des cotisations,
- pouvoirs en vue des formalités de déclaration et publication.

Enfin, le président expose les motifs du projet de création de l'association et commente le projet de statuts.

Il ouvre la discussion. Un débat s'instaure entre les membres de l'assemblée.

Des modifications de certains articles du projet de statuts sont suggérées, notamment sur la dénomination. Il est rappelé que le programme d'action constitue une synthèse des vœux exprimés par l'ensemble des maisons ayant répondu aux questions posées à cet égard préalablement à la constitution de ce nouveau réseau. Un budget prévisionnel sur six mois puis sur un an est explicité, de même que le calcul des cotisations des membres actifs.

Après quoi, personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les délibérations suivantes.

1ère délibération : L'assemblée générale adopte les statuts dont le projet lui a été soumis.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

2^{ème} délibération : L'assemblée générale constitutive désigne en qualité de premiers membres du conseil d'administration :

1. Yves JARSAILLON, ès qualité de Président de la MJC Tassin la Demi Lune, de nationalité française, demeurant 6 rue du Prieuré, 69130 Ecully, retraité,
2. Valérie DOR, ès qualité de Présidente de la MJC Presqu'île Confluence, de nationalité française, demeurant 34 rue Vaubecour 69002 LYON, avocat,
3. Patrick PRESSON, ès qualité de Président de la MJC St Symphorien d'Ozon et de la MJC de Sérézin du Rhône, de nationalité française, demeurant 40 rue du Buisset 69600 Oullins, retraité,
4. Christiane GUDET, ès qualité de Trésorière adjointe de la MJC d'Ambérieu, de nationalité française, demeurant 29 rue du Turet 01500 AMBERIEU EN BUGÉY, employée administrative,
5. Gilles ARGOURD, ès qualité de Président de la MJC Monplaisir, de nationalité française, demeurant 33, rue des Tuilliers 69008 LYON, retraité
6. Marie FRANZ, ès qualité d'administratrice de la MJC St Priest, de nationalité française, demeurant 46 rue Alfred de Vigny 69800 Saint-Priest, retraitée
7. Anne MAGNON, ès qualité de vice-présidente de la MPT des Rancy, de nationalité française, demeurant 224 rue Duguesclin 69003 LYON, chef de service éducatif
8. Annabelle CAURA, ès qualité de secrétaire de la MJC St Rambert, de nationalité française, demeurant 1 rue Gabriel Chevallier 69009 Lyon, Etudiante,
9. Isabelle BADOIL, ès qualité d'administratrice de la MJC de Vaugneray, de nationalité française, demeurant 73 rue du Recret 69670 VAUGNERAY, Chef de service éducatif,
10. Yannick ESPAREL, ès qualité de président de la MJC d'Oullins, de nationalité française, demeurant 78, Chemin de Sanzy 69600 OULLINS, retraité,
11. Christine GIFFARD-CARLET, ès qualité de présidente de la MJC Le Trait d'Union à Reyrieux, de nationalité française, demeurant 48, Au Plat des Varennes 01600 PARCIEUX, retraitée,
12. Renaud MAITRE, ès qualité de vice président de la MJC de l'Arbresle, de nationalité française, demeurant Lieu Dit Taponas 69620 Saint Verand, chef d'entreprise,

13. Brigitte RISCHMANN, ès qualité de présidente de la MJC La Duchère, de nationalité française, demeurant Allée C - 343 rue de la Piementa 69009 LYON, retraitée,
14. Joséfa SANCHEZ, ès qualité d'administratrice de la MJC Jean Macé, de nationalité française, demeurant 127 Av Jean Jaurès 69007 LYON, employée de laboratoire
15. Corinne SUBAĬ, ès qualité d'administratrice de la MJC Villeurbanne, de nationalité française, demeurant 28, rue du Camp de l'Orme 69100 VILLEURBANNE, enseignante,
16. Emilie VIAL, ès qualité de trésorière de la MJC Pierre Bénite, de nationalité française, demeurant 2, rue Reynier 69190 Saint Fons, ingénieur qualité,

Les membres du conseil ainsi désignés, qui seront renouvelés conformément aux dispositions de l'article 11 des statuts, acceptent leurs fonctions.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

3^{ème} délibération

Le programme d'action constitué par la synthèse des demandes, besoins et attentes exprimés par les MJC ayant répondu à la consultation préalable est adopté à l'unanimité.

4^{ème} délibération

Les budgets prévisionnels présentés, sur six mois et sur un an, sont adoptés à l'unanimité.

5^{ème} délibération

Les cotisations pour une année civile sont composées de l'addition d'une part forfaitaire et d'une part variable, déterminées ainsi que suit :

1./ FORFAIT :	De 1 à 500 adhérents	100,00€
	De 501 à 1000 adhérents	200,00€
	De 1001 à 1500 adhérents	350,00€
	+ de 1500 adhérents	650,00€

2./ PART VARIABLE sans distinction entre MJC : 2,30€ par adhérent.

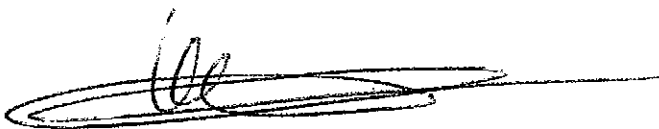
A titre indicatif, cela représente au total en moyenne une somme de 2,67€ par adhérent

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

6^{ème} délibération

Tous pouvoirs sont donnés aux membres du Conseil d'administration pour effectuer les formalités administratives consécutives à l'adoption des présents statuts.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 21 heures.



Yves JARSAILLON
Président MJC Tassin La Demi-Lune
Président de séance



Valérie DOR
Présidente MJC Presqu'île Confluence
Secrétaire de séance